



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE D'ARTOIS

- *Vu le code de l'éducation ;*
- *Vu les statuts de l'université d'Artois ;*
- *Vu les statuts du Laboratoire « Textes et Cultures » ;*
- *Vu le procès-verbal du 29 novembre 2024 proclamant l'élection de Madame Anne DAGUET-GAGEY à la présidence de l'université d'Artois ;*
- *Vu les résultats du 20 octobre 2025 proclamant l'élection de Madame Anne BESSON à la direction du laboratoire Textes et Cultures ;*
- *Vu l'avis de la Commission Recherche de l'université d'Artois en date du 23 janvier 2026.*

ARRETE

Article premier :

Madame Anne BESSON, Professeure des Universités à l'UFR Lettres et Arts, est nommée directrice du Laboratoire Textes et Cultures.

Article 2 :

Cet arrêté prend effet à compter de la date de publication et de transmission indiquée ci-dessous et prendra fin le 22 janvier 2031 inclus.

Article 3:

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site web et l'intranet de l'Université d'Artois.

Article 4 :

Le Directeur Général des Services de l'université d'Artois est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arras, le 23 janvier 2026

La Présidente,

Anne DAGUET-GAGEY

Publication sur le site web le : 23 janvier 2026

Publication sur l'intranet le : 23 janvier 2026

Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des universités le : 23 janvier 2026

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00

www.univ-artois.fr